

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 23 (1951)

**Heft:** 10

  

**Artikel:** Cultivons notre jardin : deux arbustes à floraison tardive

**Autor:** Cornuz, L.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-124038>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des agglomérations urbaines. Tout d'abord, il n'y a pas de pouvoir central faisant office de réglementation en matière d'urbanisme, chacun des quarante-huit Etats de l'union est indépendant du pouvoir fédéral de *Washington*. Aucune législation n'existant réellement pour réglementer le développement des villes, et encore moins pour en prévoir l'organisation, c'est l'initiative privée qui, sous diverses formes, a provoqué avec succès un mouvement qui s'est rapidement généralisé.

Ce sont les architectes paysagistes qui commencent pratiquement la lutte entre le chaos urbain. L'un d'eux, Frederick Law Olmstead, traça en 1857 le plan de Central Park à New-York. Cette réserve naturelle au centre même d'une ville sans arbres déclencha un mouvement qui se généralisa. Philadelphie, Saint-Louis, Boston, etc., établirent leurs parcs se différenciant des parcs européens en ce sens qu'ils étaient réellement un morceau de nature transplanté dans la ville et non pas un jardin fleuri au dessin géométrique. Dès 1870, Olmstead avait défini tous les éléments inhérents à un problème d'urbanisme en imaginant son programme de « parcs ». Après son succès à l'exposition universelle de *Chicago*, en 1893, on peut dire qu'une tradition essentiellement américaine venait d'être définitivement établie.

Cette tradition, c'est le « park-system ». C'est dans ce « système de parcs » que chaque ville, petite ou grande, s'enorgueillit de posséder, que se situent les réserves vertes de la ville. C'est là que se pratiquent tous les sports (tennis, équitation, golf, etc.). Tout est aussi prévu pour ceux qui se contentent de la marche ou du pique-nique (tables de bois, fourneaux de pierres, etc.). C'est vraiment la nature réintégrée dans la ville. « Le park-system » devait enfanter une autre réalisation, laquelle, en face de l'extrême gravité des problèmes de circulation automobile, demeure un appoint essentiel de l'urbanisme contemporain.

Le deuxième appoint, c'est le « parkway ».

C'est une route essentiellement réservée au trafic automobile (poids lourds et camions exclus). Elle diffère de l'autostrade en ce sens qu'elle est intégrée dans le système de parcs, s'adapte à sa topographie et en révèle toutes les beautés paysagistes. De plus, le « parkway » prend naissance dans la ville et peut ceinturer les nouvelles délimitations des unités de résidence.

Le troisième appoint de l'urbanisme américain, c'est la création du « neighborhood unit » ou « unité de voisinage ». C'est dans le plan régional de New-York que Clarence A. Perry découvrit cette unité fondamentale de l'urbanisme : cellule sociale (avec, dans son centre, l'école) variant entre 3000 et 10 000 habitants, lesquels doivent trouver dans les vertes frontières de leur unité de voisinage l'essentiel pour leur développement physique ou spirituel. L'assemblage hiérarchisé des unités de voisinage constitue la ville nouvelle.

Le quatrième appoint de l'urbanisme américain, c'est le « regional planning ».

L'une des agences fédérales fut investie du pouvoir de s'attaquer à un grand problème régional : la « Tennessee Valley Authority ». Ce problème consistait en l'aménagement d'un territoire aussi grand que les trois quarts de l'Angleterre, avec l'exploitation des ressources, la conservation du sol et des eaux, la construction de barrages, le reboisement et la création de parcs, l'utilisation planifiée des ressources naturelles. Comme l'expriment les urbanistes de la T. V. A., les citoyens doivent participer à l'élaboration des plans et y avoir des responsabilités définies.

C'est cette conclusion sociale qui résume les préoccupations essentielles de l'urbanisme américain.

## CULTIVONS NOTRE JARDIN

### *Deux arbustes à floraison tardive*

PAR L. CORNUZ.

A cette époque de l'année, les buissons des jardins ont déjà bien perdu de leur éclat, car les ligneux fleurissent pour la plupart au printemps ou au début de l'été. Quelques-uns pourtant attirent l'œil par leurs fruits colorés, prélude de l'automne. On rencontre cependant, avec peut-être assez de parcimonie, deux ou trois genres d'arbustes à floraison automnale ; ils égalaient les jardins à un moment où les fleurs deviennent rares, on ne saurait donc sous-estimer leur valeur décorative.

#### **Les buddleia**

On les appelle aussi lilas d'été ; ce sont des arbrisseaux de 1 à 3 m., à végétation rapide. Ils s'adaptent partout, même dans les sols très pauvres et caillouteux, mais ne donnent vraiment tout leur effet que s'ils sont taillés sévèrement chaque printemps. Ils aiment une situation ensoleillée et chaude.

Leurs rameaux sont plus ou moins quadrangulaires, leurs feuilles allongées et dentées, blanches dessous. Leurs fleurs se succèdent de juillet à octobre, en très longs épis gracieux atteignant jusqu'à 60 cm. Elles sont généralement violet foncé, parfois blanches, jaunes, rouges ou bleues. Ces dernières variétés, toutes récentes, sont venues d'Amérique et détrôneront vite les anciennes, leur valeur décorative étant supérieure.

Les buddleia en fleurs émettent un parfum suave. Les papillons aiment à y voler à la recherche de nectar, et ajoutent encore, par leur grâce, à l'élégance de ces plantes.

#### **Les althea**

De leur nom savant, *Hibiscus syriacus*, sont des arbustes faciles à cultiver, à port régulier, ascendant et discipliné. Leur floraison aux vives couleurs s'étend de fin juillet au début d'octobre. Les fleurs peuvent avoir jusqu'à 10 cm. de diamètre ; leurs coloris sont très variés et passent du blanc pur au rouge et au bleu foncé. Les pétales ont souvent un œil plus sombre à la base, agrément de couleur appréciable surtout quand les fleurs sont simples.

Tout comme les buddleia, les althea fleurissent sur les rameaux de l'année. *Il faut les tailler sévèrement (garder 10 cm. de jeune bois aux rameaux forts et supprimer en entier les brindilles) chaque printemps* avant le départ de la végétation pour obtenir des pousses vigoureuses. Les fleurs seront alors plus abondantes et beaucoup plus grandes.

L'althea arborescent prospère dans tous les terrains ; il se contente même d'une ombre légère. On le placera de préférence en isolé dans un coin de pelouse. Elevé à tige, il servira à ponctuer les parterres réguliers, tandis que conduit en cordon ou en croisillon, il formera des haies du plus joli effet.

Si la propriété n'est pas excessivement petite, ces deux arbustes peuvent y être plantés en plusieurs exemplaires, à condition de prévoir des variétés différentes.